

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2019

Volume XX

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

DÉFIS POLITIQUES, ECONOMIQUES ET IDENTITAIRES DES JOURNALISTES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

PAR

MARIE-SOLEIL FRÈRE (*)

Il y a 20 ans, le 13 décembre 1998, Norbert Zongo, figure de proue du journalisme indépendant au Burkina Faso, était assassiné, alors qu'il menait des investigations mettant en cause le petit frère du président Blaise Compaoré. Cet assassinat, suivi de mouvements de protestation importants dans tout le pays, mais aussi d'une forte mobilisation des organisations internationales de défense de la liberté de la presse (en particulier Reporters sans frontières), est devenu emblématique des difficultés à mener une démarche journalistique professionnelle, rigoureuse et indépendante en Afrique subsaharienne francophone (1).

Norbert Zongo était conscient des risques qu'il courait, lui qui écrivait en 1996 : « *Le journaliste, où qu'il soit, est toujours sur un champ de bataille. Quoi qu'il fasse, il est toujours en danger, pour peu qu'il veuille faire son travail dans le strict respect de la déontologie du métier.* » (2) Son parcours illustre trois dynamiques concomitantes ayant suivi la libéralisation du secteur des médias au début des années 1990 en Afrique francophone. Après plusieurs décennies caractérisées par un monopole étatique sur l'information (3), où seuls existaient des médias publics animés par des journalistes-fonctionnaires, les processus de transition démocratiques ont entraîné trois phénomènes : 1) l'ouverture à l'expression plurielle et libre (dans les champs tant médiatique que politique, syndical et associatif) ;

(*) Directrice de recherche au Fonds national pour la recherche scientifique (Belgique) et professeur à l'Université libre de Bruxelles (Belgique).

(1) Ce texte présente l'évolution des médias dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne. Les médias des pays anglophones ou lusophones, ainsi que ceux d'Afrique du Nord, ont connu une évolution différente, à la fois sous la colonisation, après les indépendances et à l'époque contemporaine. Pour une explication de ces évolutions divergentes, cf. André-Jean TUDESQ, *Feuilles d'Afrique. Etude de la presse de l'Afrique subsaharienne*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Talence, 1995.

(2) *L'Indépendant*, n°143, 30 avr. 1996.

(3) Il y eut quelques rares exceptions à cette situation de monopole : le Sénégal a connu plusieurs expériences de journaux privés durant sa période de multipartisme limité, alors que le Burkina Faso a vu éclore quelques titres indépendants entre les années 1970 et la révolution sankariste de 1983. Dans certains pays (Cameroun, Bénin, Congo-Brazzaville, Rwanda, Burundi), l'Eglise catholique disposait aussi d'un titre de presse, mais qui se gardait bien d'aborder les sujets politiques.

2) la libéralisation du marché avec l'apparition d'entreprises médiatiques privées ; 3) la transformation des identités et rôles professionnels des journalistes, endossant des fonctions de contre-pouvoir et d'animation du débat démocratique. (4) Ainsi, Norbert Zongo avait été journaliste dans la presse publique, avant de la quitter pour s'investir dans les premières expériences de presse libre au Burkina Faso. Son journal, *L'Indépendant*, créé en juin 1993, constituait une réussite au niveau national, même si son positionnement de pourfendeur de l'élite politique au pouvoir rendait difficile sa survie économique, dans un contexte où les annonceurs privilégiaient les supports entretenant des relations non conflictuelles avec le régime en place. Le tirage de cet hebdomadaire (15 000 exemplaires) était le plus élevé au sein de la presse privée, les lecteurs l'appréciant pour sa liberté de ton, la pertinence de ses analyses critiques et ses révélations issues d'une pratique d'investigation unique dans le champ médiatique local. Norbert Zongo incarnait une nouvelle figure du journalisme, dénonçant les carences et abus dans la gestion des biens publics et prenant la parole au nom des « sans voix », exclus du système.

Si la trajectoire de Zongo reflétait les trois mutations du champ médiatique – expression plurielle, entrepreneuriat privé, nouveaux modèles professionnels –, elle était également représentative des difficultés marquant l'évolution du secteur dans toute l'Afrique francophone. Vingt ans après la mort de cette icône du journalisme africain (5), le présent texte vise à cerner cette triple dynamique, le rôle qu'ont joué les pays occidentaux dans la reconfiguration du secteur, ainsi que les nouveaux défis politiques, économiques et identitaires ayant émergé, dans un contexte de mondialisation et de transformations technologiques des modes de production et de consommation de l'information (6).

LA FRAGILITÉ ORIGINELLE DES MÉDIAS « LIBRES » D'AFRIQUE FRANCOPHONE

Dès leur apparition, au cours des années 1990, les nouveaux médias africains privés (qu'ils soient commerciaux, associatifs ou confessionnels), ainsi que les journalistes qui les animaient ont été confrontés à des défis politiques, économiques et identitaires (7).

Premièrement, la libération de la parole, dans un contexte faiblement régulé (manque de journalistes formés aux principes du métier, absence de

(4) On pourrait y ajouter une quatrième transformation, celle des publics, lesquels disposent désormais d'une plus grande diversité de sources d'information et de divertissement. L'espace imparti à cette étude ne nous permettant pas d'aborder cette question, l'article se concentre sur les mutations propres au champ journalistique.

(5) Pour une description du déroulé de la procédure judiciaire qui suivit son assassinat et mit directement en cause la garde présidentielle, cf. Marie-Soleil FRÈRE, « Enterrement de première classe' ou 'leçon de droit'. La presse burkinabè et l'affaire Norbert Zongo », in Mathieu HILGERS / Jacinthe MAZZOCHETTI (dir.), *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire. Le cas du Burkina Faso*, Karthala, Paris, 2010, pp. 241-267.

(6) Marie-Soleil FRÈRE, *Journalismes d'Afrique*, Bruxelles, De Boeck Universités, 2016.

(7) André-Jean TUDESQ, *L'Espoir et l'illusion. Actions positives et effets pervers des médias en Afrique subsaharienne*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Talence, 1998.

codes de déontologie ou d'instances d'autorégulation, inaction des organes de régulation publics), a entraîné l'émergence de discours offensifs, voire insultants, souvent partisans, allant même, dans certains contextes (Rwanda, Côte-d'Ivoire), jusqu'au discours de haine visant certaines communautés (8). Dans de nombreux pays, les procès de presse se sont multipliés, les journalistes des médias privés étant accusés de diffamation, d'injures, de calomnie, de diffusion de fausses nouvelles ou d'atteintes à la vie privée (9). Les abus dans l'usage de la liberté d'expression ont vite servi de prétexte aux dirigeants (anciens ou issus des alternances liées aux transitions démocratiques) pour restreindre les espaces de liberté ou freiner l'ouverture du champ audiovisuel, jugé plus stratégique que la presse écrite dans des pays au taux élevé d'analphabétisme (10).

Deuxièmement, le contexte socio-économique n'était pas favorable au développement d'entreprises médiatiques privées : étroitesse et manque de structuration du marché publicitaire en dépit d'une progressive libéralisation de l'économie ; faible pouvoir d'achat des citoyens-consommateurs ; coûts élevés de la production médiatique dans des pays devant importer tous les intrants. Très vite, la consolidation entrepreneuriale et financière des médias privés, aux mains d'hommes de plume inspirés mais sans compétences en management, s'est trouvée entravée, menant à des pratiques menaçant la qualité du travail journalistique et son indépendance. D'une part, les salaires très bas ou inexistantes des professionnels ont conduit à toute une série de dérives : journalisme rémunéré par les sources d'information, cumul des fonctions de journaliste avec celles de communicateur, utilisation des espaces médiatiques comme instruments de transactions financières, voire comme outils de chantage (11). D'autre part, la fragilité économique a conduit au rapprochement des entreprises avec des partis ou des personnalités politiques susceptibles de les appuyer financièrement, transformant les journalistes en courroies de transmission des points de vue des acteurs politiques ou même en propagandistes.

Enfin, les obstacles politiques et les difficultés économiques ont été lourds de conséquence pour la consolidation du groupe professionnel des journalistes dans ce nouveau contexte : le modèle du journaliste « indépendant », « contre-pouvoir » et « voix des sans-voix » s'est trouvé en contradiction croissante avec des pratiques liées à des préoccupations

(8) Renaud DE LA BROUSSE (dir.), *Les Médias de la haine*, La Découverte/Reporters sans frontières, Paris, 1995 ; Keith SOMERVILLE, *Radio Propaganda and the Broadcasting of Hatred. Historical development and definitions*, Palgrave Macmillan, 2012.

(9) MOR FAYE, *Presse privée écrite en Afrique francophone. Enjeux démocratiques*, L'Harmattan, Paris, 2008.

(10) Il a fallu 10 ans au Cameroun pour adopter une loi libéralisant le secteur radiophonique. En Côte-d'Ivoire, les médias audiovisuels privés n'ont été autorisés à diffuser de l'information politique que depuis 2016. Des pays comme le Mali, le Zaïre (devenu, en 1998, République démocratique du Congo) ou le Burkina Faso ont cependant été pionniers dans le développement du secteur audiovisuel privé, autorisant radios et télévisions privées commerciales et communautaires dès le début des années 1990.

(11) Thomas ATENGA, « Communication et journalisme au Cameroun : affaires de lucidités croisées », *Les Cahiers du journalisme* n°26, print./été 2014, pp. 36-55.

de survie économique, des priorités militantes ou des stratégies carriéristes (12), entravant également la solidarité professionnelle. Les organisations professionnelles ont peiné à susciter l'adhésion de l'ensemble des journalistes. Des scissions sont très vite apparues entre travailleurs des médias publics et des médias privés, entre journalistes sympathisants de partis politiques différents, entre responsables hiérarchiques – défendant leurs intérêts de position – et jeunes pigistes au statut précaire, entre journalistes des médias de la capitale et ceux de petites radios communautaires ou associatives provinciales. Les motifs de désaccords se sont révélés nombreux. S'y sont ajoutés des problèmes de démocratie interne, les associations professionnelles souffrant, comme bien d'autres entités de la société civile, de dysfonctionnements structurels liés au manque de moyens et au faible renouvellement des responsables, avec souvent des crises de légitimité à la tête des organisations. Dans ce contexte, les organisations professionnelles, quoique proclamant leur souhait de traquer les « moutons noirs » de la profession, se sont généralement gardées d'affronter les questions les plus délicates pour le métier, comme celle du cumul entre fonctions de journaliste et de communicateur ou l'omniprésence des « hommes doubles », à la fois journalistes et partisans (13). Et les pouvoirs politiques ont souvent encouragé toutes les divisions susceptibles d'affaiblir le groupe professionnel.

Cette triple évolution s'est révélée encore plus complexe et difficile là où les mutations politiques (adoption du multipartisme, organisation d'élections pluralistes), permettant une compétition pour l'accès au pouvoir, ont débouché sur des conflits armés ou une instabilité chronique (14). En effet, à la fin des années 1990, plus de la moitié des pays francophones d'Afrique subsahariennes avaient connu un conflit armé – général ou localisé dans une zone spécifique. Un grand nombre n'avait pas expérimenté d'alternance au pouvoir, les anciens dictateurs parvenant à se maintenir en opérant des mutations démocratiques de façade. Plusieurs autres avaient vu le processus de transition vers la démocratie interrompu par un coup d'Etat (15). Les situations de conflit armé ou de blocage des processus d'ouverture démocratique ont accentué les problèmes rencontrés par les nouveaux médias privés.

Toutefois, si le « printemps » de la presse africaine a rapidement débouché sur un marasme automnal, quelques personnalités fortes ont

(12) Thierry PERRET, *Le Temps des journalistes. L'invention de la presse en Afrique francophone*, Karthala, Paris, 2005.

(13) Marie FIERENS, *Le Journalisme de presse écrite en République démocratique du Congo et en Côte-d'Ivoire : émergence et évolution d'une profession, de la période coloniale à nos jours*, Institut universitaire Varenne, Paris, 2017.

(14) Michael BRATTON / Nicolas VAN DE WALLE, *Democratic Experiments in Africa : Regime Transitions in Comparative Perspective*, Cambridge University Press, 2010.

(15) Vingt-cinq ans après le début des transitions, seuls deux pays (le Sénégal et le Bénin) ont organisé, de manière systématique et pacifique, des élections régulières, transparentes et véritablement compétitives, sans que l'enchaînement des cycles électoraux soit interrompu par une grave crise politique ou militaire.

émergé, se battant pour défendre un journalisme professionnel, au service du citoyen. Parmi eux, Norbert Zongo au Burkina Faso, Pius Njawe (éditeur du journal *Le Messager*) au Cameroun, Sy Koumbo Singa Gali (fondatrice de *L'Observateur*) au Tchad, Antoine Kaburahe (directeur du groupe médiatique Iwacu) au Burundi, plusieurs journalistes de la Radio Okapi (comme Jérôme Ngongo ou Serge Maheshe) en République démocratique du Congo (RDC) : autant de figures devenues des repères et des références pour la profession. Comme l'écrivait Zongo, « *l'essentiel est que nous avons mis la foi dans ce que nous faisons. Nous y avons cru et nous y croyons. Profondément.* » (16) Si ces grandes figures du journalisme africain sont saluées pour leur professionnalisme et leur indépendance, un point commun marque leurs trajectoires : toutes ont bénéficié, dans leur parcours, de l'appui de partenaires internationaux, mobilisant des fonds pour soutenir les médias indépendants d'Afrique francophone.

L'ASSISTANCE INTERNATIONALE AUX MÉDIAS AFRICAINS :
UN NOUVEAU « MARCHÉ »

Dans un de ses premiers éditoriaux, Norbert Zongo remarquait : « *les Burkinabè ne doivent pas perdre de vue cet aspect des choses : si la presse devait être soustraite de l'échafaudage démocratique, tout le système croulerait. Des pays comme le Danemark – surtout –, les Etats-Unis et la France le savent bien et soutiennent la presse burkinabè.* » (17)

Effectivement, le processus de libéralisation de l'espace médiatique a suscité beaucoup d'intérêt en Occident et débouché sur la mise à disposition de budgets et de programmes destinés à appuyer les médias privés africains. Les bailleurs de fonds bilatéraux (France, Etats-Unis, Pays-Bas, Suède, Norvège, Canada, Suisse, Belgique...) et multilatéraux (Union européenne, UNESCO, Organisation internationale de la francophonie (18)) se sont montrés préoccupés tant par la formation des personnels que par le renforcement des organisations professionnelles, l'appui budgétaire direct à certains supports ou la création de nouveaux médias (19). Définissant l'appui international comme « *toute forme de soutien qui aide à promouvoir des médias libres et impartiaux dans les pays en développement* » (20) ou en transition vers la démocratie, Mary Myers estime que, pour la seule année

(16) *L'Indépendant*, n°148, 4 juin 1996.

(17) *L'Indépendant* n°5, 31 août 1993.

(18) Créée en 1970 sous le nom d'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique), cette organisation regroupant les pays ayant le français en partage est devenue AIF (Agence intergouvernementale de la francophonie) en 1999, puis OIF (Organisation internationale de la francophonie) en 2005.

(19) Daniel FRA (dir.), *Appui aux médias africains. Les politiques des bailleurs de fonds*, Gret/Ministère des Affaires étrangères, Paris, 2000.

(20) Mary MYERS, *Funding for Media Development by Major Donors Outside the United States*, CIMA, Washington, 2009, p. 8, disponible à l'adresse www.cima.ned.org/resource/funding-for-media-development-by-major-donors-outside-the-united-states/.

2008, les Etats-Unis ont consacré 124 millions de dollars au soutien des médias dans le monde et l'Union européenne (UE) 81 millions d'euros.

La disponibilité des financements a permis, dès le début des années 1990, la création d'opérateurs spécialisés ou l'orientation vers le secteur des médias africains d'organisations non gouvernementales (ONG) actives préalablement dans d'autres domaines. En France, les deux ONG plus actives ont été l'Institut Panos Paris, fondé en 1986 et le Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET). En Suisse, la Fondation Hironnelle, créée en 1995, s'est spécialisée dans la mise en place de médias indépendants et pluralistes dans les zones en conflit ou post-conflit, généralement en partenariat avec les missions de maintien de la paix des Nations Unies (21). La Suisse, la Belgique, la France et l'AIF/OIF ont également soutenu, pendant plusieurs années, les activités du réseau Syfia, une agence de presse francophone qui visait à faire circuler au Nord une information de qualité produite par des journalistes du Sud. L'importance des fonds américains mobilisés pour accompagner les transitions démocratiques africaines a permis l'implantation dans les milieux médiatiques africains d'opérateurs tels que Search for Common Ground (intervenant en particulier dans les pays troublés et promouvant le modèle du « journalisme de paix »), Internews et IREX (International Research & Exchanges Board), tous deux très proches du Département d'Etat. Aux financements publics se sont ajoutés ceux des fondations privées liées aux grosses entreprises, en particulier Soros, Ford et Rockefeller. Les fondations politiques allemandes (22) ont également soutenu les médias privés africains et les associations professionnelles, alors que les organisations confessionnelles (Misereor, Missio, Signis, WACC) appuyaient des radios catholiques ou protestantes, souvent installées dans de petites localités éloignées des capitales et proches du modèle des radios communautaires.

A côté de ces ONG ou fondations privées, des structures publiques ont progressivement développé des programmes d'appui, souvent en lien avec les médias publics : Radio France International (RFI) et l'Agence française de développement des médias (CFI), puis France 24 pour la France, British

(21) Son projet-phare a longtemps été Radio Okapi, installée en RDC en 2002. Elle a également créé la radio Ndeke Luka en République centrafricaine (2002), l'Agence Hironnelle (1997-2012) à Arusha - destinée à couvrir l'activité du Tribunal pénal international pour le Rwanda -, les studios Tamani au Mali et le Kalangou au Niger. Radio Okapi est devenue le symbole de deux enjeux liés à la création de ce type de média « humanitaire » : 1) la difficulté de trouver un modèle économique permettant au média de s'inscrire et de survivre dans le marché médiatique local - son budget étant plus de dix fois supérieur à celui des médias locaux les mieux dotés - et donc d'assurer la pérennité de l'initiative après l'éventuel départ des Nations Unies ; 2) l'ambiguïté du positionnement éditorial de tels médias, pris entre le souci de faire circuler une information professionnelle et indépendante - ce qui était l'agenda principal de la Fondation Hironnelle - et la volonté de l'Organisation des Nations Unies d'en faire des outils de communication au service de la visibilité de leur action.

(22) Fondations Friedrich Ebert, Heinrich Böll, Konrad Adenauer.

Broadcasting Corporation (BBC) pour le Royaume-Uni et, plus tard, la Deutsche Welle (DW) pour l'Allemagne (23).

Les actions de tous ces intervenants ont été très diversifiées. Parmi ces derniers, certains se sont intéressés à d'autres acteurs du secteur médiatique comme les instances de régulation publiques, les communicateurs institutionnels – dans l'objectif de mieux défendre le droit du citoyen à l'information – ou les publics – à travers le soutien à l'organisation de radio-clubs.

Ces actions multiples, émanant de structures concurrentes pour l'accès aux financements des bailleurs de fonds et pour la conclusion de partenariats avec des acteurs locaux en nombre limité, ont souvent été désordonnées et non coordonnées. Une première tentative de mise en réseau des bailleurs a existé entre 1995 et 2001 (Parma : réseau des partenaires des médias africains), financée par le ministère français des Affaires étrangères. Plus récemment, en 2004, un réseau mondial a vu le jour, le Global Forum for Media Development (GFMD), dont l'objectif est de réunir toutes les organisations impliquées dans le développement de médias indépendants dans le monde, afin d'échanger des expériences et des bonnes pratiques.

Près de trente années d'intervention en faveur des médias et des journalistes d'Afrique subsaharienne ont débouché sur un bilan mitigé (24). Si on se réfère aux trois défis précédemment identifiés, le soutien extérieur a certes renforcé certaines dynamiques, mais a également engendré des problèmes. 1) En ce qui concerne le pluralisme, l'aide a permis d'appuyer des médias qui apportaient une voie « différente », voire « dissidente », par rapport aux médias contrôlés par le gouvernement. C'est très certainement le cas pour Radio Okapi en République démocratique du Congo (RDC) ou pour le journal *Iwacu* au Burundi, deux projets entièrement tributaires du financement des bailleurs étrangers. Cependant, les initiatives, parfois fort coûteuses, de réforme des médias publics ou d'appui aux instances de régulation, dans la perspective d'un meilleur ancrage du pluralisme, ont été de peu de poids face aux opérations de récupération politique de certains régimes présentées dans la section suivante (25). 2) Pour ce qui est de la consolidation économique des entreprises, l'appui extérieur a permis, parfois, de garantir l'existence et la survie d'un secteur médiatique privé. Au Burundi, une étude réalisée en 2013 (26) indiquait que les

(23) Les interventions de la BBC ont débouché sur la création de BBC Media Action en 1999, tandis que la Deutsche Welle a créé, en 2004, la DW Akademie.

(24) Marie-Soleil FRÈRE, *Journalismes d'Afrique*, op. cit.

(25) On citera le projet « Kabondo » de réforme de la Radio-Télévision nationale du Burundi (RTNB), mené par une ONG belge et soutenu à hauteur de plus d'un million d'euros par le ministère belge des Affaires étrangères. Si ce projet a permis d'assurer la transition des médias audiovisuels d'Etat de l'analogique au numérique, il a, en définitive, perfectionné un instrument de propagande aujourd'hui complètement au service du pouvoir.

(26) Willy NINDORERA / Sylvie CAPITANT / Tharcisse NDARUGIRIRE, *Audit des médias par les médias*, Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse (DDC), Bujumbura, 2013.

médias privés enquêtés (11 radios, 3 télévisions, 3 journaux, 3 studios de production radiophonique et 1 agence de presse) étaient soutenus à hauteur de 30% à 85% de leur budget par des partenaires internationaux. Le pluralisme médiatique burundais et son professionnalisme, considérés comme exemplaires dans la région des Grands Lacs jusqu'à la destruction des principales radios privées en mai 2015, étaient donc tributaires de cet apport financier externe. Ce cas reste exceptionnel, mais, d'une manière générale, les bailleurs de fonds et opérateurs ne sont pas parvenus à concevoir et mener des programmes contribuant à assurer la durabilité des médias africains, en les aidant, par exemple, à générer leurs propres ressources pour renforcer leur positionnement sur le marché ou en œuvrant à une meilleure structuration du marché publicitaire (entre autres par le développement d'études d'audience).

Enfin, 3) du côté des pratiques et des identités journalistiques, si la question du « professionnalisme » a beaucoup occupé les partenaires des médias africains, débouchant sur une offre pléthorique de formations souvent courtes et redondantes, force est de reconnaître que les méthodes utilisées et les modèles véhiculés se sont révélés fréquemment inadaptés aux réalités locales, plus guidés par les objectifs et l'agenda de l'organisme assurant la formation que par les besoins locaux (27). Par exemple, la notion de « journalisme de paix » (28), fondée sur la conviction que le journaliste doit se poser en médiateur dans les conflits, tenter de rapprocher les points de vue plutôt que de les opposer, choisir des termes qui ne sont pas discriminants ou choquants (tels que « terroristes » ou « agresseurs ») pour désigner les belligérants dans un conflit, est sévèrement critiquée par ceux qui estiment qu'un journaliste doit avant tout rapporter des faits et ne doit pas se donner pour objectif de réconcilier les ennemis. Un autre modèle promu est celui du journalisme d'investigation, prôné par des ONG qui se montrent ensuite impuissantes à protéger les journalistes qui peuvent subir de graves violences à la suite de la publication d'enquêtes gênantes pour le pouvoir.

Dans son ouvrage publié en 2005, Thierry Perret concluait que l'aide aux médias africains avait été non seulement « inutile », mais « nocive », « car elle dépossède les hommes auxquels elle s'adresse de leur responsabilité et de leur autonomie » (29). Le jugement est sévère et ne tient pas compte du fait que de nombreux journalistes rusent avec les dispositifs d'aide, prêts à s'adapter, dans la forme, aux exigences de leurs partenaires étrangers, afin de continuer à jouer un rôle de service public, ne fût-ce que partiel, dans

(27) Marie FIERENS montre comment, à l'est du Congo, la formation est devenue, pour les ONG humanitaires, un moyen de se créer un réseau de contacts dans les médias locaux, permettant avant tout de véhiculer leurs propres messages. Cf. Marie FIERENS, *Journalistes et humanitaires en République démocratique du Congo. Une amitié négociée*, Les Papiers de la Fondation Croix-Rouge française (n°16), mai 2018, disponible à l'adresse www.fondation-croix-rouge.fr/wp-content/uploads/2018/05/FRUPCRF_PdIF16_FIERENS_Mai2018-1.pdf.

(28) Jake LYNCH / Annabel MCGOLDRICK, *Peace Journalism*, Hawthorne Press, Strout, 2005.

(29) Thierry PERRET, *Le Temps des journalistes*, op. cit., p. 295.

un contexte où les Etats ne sont pas soucieux d'assurer cette mission, où les publics sont démunis et le marché publicitaire restreint et politisé.

Dans la foulée de ces constats, cet article va tenter de montrer pourquoi l'évolution récente du continent n'a pas permis de développer un environnement favorable au déploiement de médias pluralistes et indépendants, durables économiquement et ancrés dans des identités journalistiques professionnelles partagées.

RESTAURATIONS AUTORITAIRES ET EMERGENCE D'UN CHAMP MÉDIATIQUE « LIBÉRAL AUTORITAIRE »

Les défis auxquels sont aujourd'hui confrontés les médias d'Afrique francophone sont d'abord politiques. Après les espoirs démocratiques du début des années 1990, de nombreux pays connaissent des processus de restauration autoritaire : élections manipulées, blocage de toute possibilité d'alternance, violation des droits humains fondamentaux, harcèlement ou exclusion de l'opposition, affaiblissement de la société civile, accaparement des richesses nationales par l'entourage présidentiel, adoption de mesures liberticides au nom de la sécurité nationale.

Dans ce contexte, les violences et pressions envers les journalistes, en particulier du secteur privé, restent omniprésentes, même dans les Etats ayant connu une alternance au pouvoir et l'arrivée aux affaires de nouveaux dirigeants ayant bénéficié de l'appui de médias privés – et de l'espace de libre expression dont ils jouissaient – lors de leur campagne. Au Sénégal, Abdoulaye Wade, élu en 2000 avec le soutien d'une partie des médias privés, s'est très vite montré irrité par les journalistes qui se permettaient de le critiquer et a repris la main sur les médias publics (30). Au Burundi, après quelques mois de lune de miel, le président Pierre Nkurunziza, élu démocratiquement en 2005, a développé des relations de plus en plus conflictuelles avec les radios indépendantes, qui conduiront, en mai 2015, à leur destruction par la police et des milices armées, à la suite d'une tentative de coup d'Etat dont ces radios ont été accusées d'être complices.

La plupart des pays d'Afrique francophone sont aujourd'hui qualifiés par les politologues de régimes « hybrides » ou « semi-autoritaires » (31). Marina Ottaway définit ces régimes comme « *des systèmes ambigus qui combinent l'acceptation rhétorique de la démocratie libérale, l'existence de quelques institutions démocratiques formelles et le respect pour une sphère limitée de libertés civiles et politiques, avec des traits fondamentalement illibéraux ou*

(30) Emile Tozzo, « La réforme des médias publics en Afrique de l'Ouest » *Politique africaine*, n°97, 2005, pp. 99-115.

(31) Ils sont également qualifiés de « démocraties illibérales », d'« autoritarismes électoraux » ou de « semi-dictatures ».

même autoritaires. » (32) Elle précise que ce caractère ambigu est délibéré : il ne s'agit pas de régimes en transition qui progresseraient vers une forme de démocratie plus aboutie, mais bien d'un système voulu comme tel, permettant d'adopter une façade démocratique, mais d'éviter les risques d'une mise en danger du pouvoir des élites dirigeantes. Pour ce faire, les espaces de liberté (civile, politique et médiatique) ostensiblement octroyés restent contrôlés ou sapés par des stratégies sous-jacentes du régime en place.

Ces stratégies se reflètent dans la gestion du système médiatique : alors que des lois libéralisant le secteur sont adoptées et des institutions mises en place (instances de régulation dites « indépendantes », dispositifs d'aide publique à la presse privée), la mainmise sur les médias publics est renforcée et les médias privés sont soumis à de fortes pressions visant à obtenir leur ralliement ou à les affaiblir économiquement et structurellement. De nouvelles formes de censure indirectes – plus difficilement repérables et condamnables par les partenaires internationaux – apparaissent, donnant à ces systèmes médiatiques hybrides un caractère « libéral autoritaire » ou « pluraliste autoritaire » (33). Le secteur des médias y jouit d'une liberté apparente, mais la marge de manœuvre des acteurs, en particulier des journalistes, est restreinte par des mécanismes qui entravent à la fois le pluralisme de l'expression, le développement libre du marché et les mutations identitaires au sein de la profession. Norbert Zongo l'avait très tôt pressenti, lui qui écrivait dès 1997 : « *En lieu et place d'une démocratie véritable, nous fabriquons des artifices démocratiques. [...] Il y a lieu de s'interroger sur les résultats de cette 'liberté de la presse' et de cette 'démocratie'. Qu'y a-t-il au-delà des alibis ?* » (34)

Atteintes à la liberté de la presse et autocensure

Dans de nombreux pays, les menaces et attaques contre la liberté de la presse officiellement proclamée, sont récurrentes. Deux organismes mesurent annuellement le degré de liberté des médias : Reporters sans frontières en France et Freedom House aux Etats-Unis (35). Pour permettre la comparaison diachronique, nous présentons, dans le tableau ci-dessous, les scores obtenus dans la zone étudiée en 2005 et en 2017 (36) :

(32) Marina OTTAWAY, *Democracy Challenged. The Rise of Semi-Authoritarianism*, Carnegie Endowment for International Peace, Washington, 2003, p. 3.

(33) Marie-Soleil FRÈRE, *Journalismes d'Afrique*, op. cit.

(34) *L'Indépendant*, n°186, 4 mars 1997.

(35) IREX, autre ONG américaine, a également proposé durant plusieurs années une évaluation de la liberté des médias, mais la dernière, pour le continent africain, remonte à 2012.

(36) De nombreuses critiques s'élèvent contre ces classements et en critiquent la méthodologie et le caractère « idéologiquement orienté ». Cf. Laura SCHNEIDER, *Media Freedom Indices. What they Tell Us - And What They Don't. A Practical Guidebook*, Deutsch Welle Akademie, Bonn, 2014, disponible sur le site Internet www.dw.com/downloads/28985486/mediafreedomindices.pdf

Pays	Freedom House (2005)	Freedom House (2017) Echelle de 0 à 100 0 = meilleur 100 = pire	Reporters sans frontières (2005)	Reporters sans frontières (2018) (plus le score est élevé, moins la presse est libre)
Bénin	30 (libre)	37 (partiellement libre, ci-après part. lib.)	5,5 (25°)	30,16 (84°) orange
Burkina Faso	40 (part. lib.)	41 (part. libre)	19 (78°)	23,33 (41°) jaune
Burundi	74 (pas libre)	85 (pas libre)	23 (90°)	55,26 (159°) noir
Cameroun	68 (pas libre)	66 (pas libre)	20,50 (83°)	40,92 (129°) rouge
République centrafricaine	63 (pas libre)	71 (pas libre)	19,75 (82°)	35,25 (112°) rouge
Congo (Brazza)	51 (p.l.)	60 (partiellement libre)	17 (71°)	35,42 (114°) rouge
Congo (R.D.C.)	81 (pas libre)	82 (pas libre)	57,33 (146°)	51,60 (154°) rouge
Côte-d'Ivoire	69 (pas libre)	51 (partiellement libre)	52,25 (144°)	30,08 (82°) orange
Gabon	66 (pas libre)	71 (pas libre)	26 (93°)	32,37 (108°) orange
Guinée	73 (pas libre)	66 (pas libre)	26 (94°)	31,90 (104°) orange
Madagascar	50 (p.l.)	58 (partiellement libre)	24,50 (97°)	26,20 (54°) orange
Mali	23 (libre)	37 (partiellement libre)	8 (38°)	36,15 (115°) rouge
Mauritanie	65 (pas libre)	53 (partiellement libre)	40 (127°)	29,09 (72°) orange
Niger	53 (p.l.)	52 (partiellement libre)	13 (57°)	27,40 (63°) orange
Rwanda	84 (pas libre)	79 (pas libre)	38 (122°)	52,90 (156°) rouge
Sénégal	37 (p.l.)	47 (partiellement libre)	19 (79°)	25,61 (50°) orange
Tchad	73 (pas libre)	74 (pas libre)	30 (110°)	38,45 (123°) rouge
Togo	73 (pas libre)	57 (partiellement libre)	23,75 (95°)	30,23 (86°) orange

Dans le classement 2018 de RSF, seuls cinq pays africains figurent dans le « top » 50 (Ghana, Namibie, Afrique du Sud, Cap-Vert, Burkina Faso), dont un seul est francophone.

La liberté de la presse est considérée comme en difficulté (orange) dans neuf pays africains francophones et en réel danger (rouge) dans sept autres cas. Enfin, le Burundi figure sur la liste noire des pays où les médias ne jouissent plus d'aucune liberté. Lorsqu'on observe la tendance générale depuis 2005, on constate que, sur 18 pays, seuls trois (Côte-d'Ivoire, Mauritanie et Togo) ont connu une évolution positive significative⁽³⁷⁾ : les autres stagnent ou sont en recul.

Aux pressions et menaces directes (adressées à certains journalistes précis ou aux membres de leur famille), aux violences perpétrées contre l'exercice du métier (confiscation de matériel, arrestations arbitraires, emprisonnements injustifiés, voire assassinats), s'ajoutent les pressions indirectes qui visent à décourager les entrepreneurs médiatiques : formalités administratives pesantes, fiscalité punitive envers les organes dissidents, multiplication des procédures judiciaires sous des prétextes fallacieux...

La conséquence la plus évidente, mais aussi la plus difficilement mesurable, de ces stratégies réside dans la pratique généralisée de l'autocensure, les journalistes étant conscients, dans chaque pays, des lignes rouges à ne pas franchir (38). Dans le Cameroun de Paul Biya, on ne parle pas de l'état de santé du chef de l'Etat, dans le Burkina Faso de Blaise Compaoré, on ne détaillait pas la fortune et les biens immobiliers du Président et de sa famille, dans le Rwanda de Paul Kagamé, on ne donne pas la parole aux opposants politiques exilés.

Mainmise sur les médias d'Etat

Outre leurs pressions sur les médias privés, les régimes africains francophones ont opéré une totale reprise en main des médias publics, qu'ils considèrent comme des outils de promotion de l'activité gouvernementale, voire au service du culte de la personnalité du chef de l'Etat. Après quelques tentatives, durant les années 1990, de mutation des médias d'Etat en véritables médias de service public (au Sénégal et au Burkina Faso, par exemple), les pouvoirs en place ont réaffirmé leur autorité sur les journaux et chaînes publiques : nominations politiques des plus hauts responsables, interventions constantes dans les contenus diffusés, interdiction tacite ou explicite de donner la parole à l'opposition politique, voire à la société civile... Par conséquent, les journaux télévisés et bulletins d'information radiophoniques consistent souvent en une longue litanie

(37) Les avis des deux organismes divergent sur les cas du Sénégal et du Rwanda, ce qui confirme que ces classements doivent être pris avec circonspection.

(38) Marie-Soleil FRÈRE, « Censure de l'information en Afrique subsaharienne : la censure dans les régimes semi-autoritaires », in Laurent MARTIN (dir.), *Les Censures dans le monde. XIX^e et XX^e siècles*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2016, pp. 341-356.

relatant les audiences du Président, les réalisations de ses ministres, voire les activités de la Première Dame (39). Au Burkina Faso, en juillet 2016, le ministre de la Communication, Rémis Fulgance Dandjinou, a déclaré que les journalistes des médias publics qui ne soutenaient pas l'activité gouvernementale devraient démissionner et que ces médias devaient couvrir de manière prioritaire les événements officiels. Toutefois, certains chercheurs relèvent que couvrir prioritairement et favorablement toutes les initiatives du gouvernement n'est pas toujours une réaction à des pressions explicites provenant de l'exécutif, mais que de nombreux journalistes des médias d'Etat ont tendance à se montrer excessivement zélés, afin de se faire bien voir par leurs supérieurs hiérarchiques, cela avant même qu'une injonction leur soit formulée (40).

Manipulations du cadre légal et des instances de régulation

Dans tous les pays francophones, l'émergence du pluralisme médiatique a nécessité l'adoption d'un nouveau cadre légal et d'instances publiques de régulation du secteur des médias. Toutefois, dans un contexte où la justice manque bien souvent d'indépendance et où l'inapplication des lois peut être chronique, les législations progressistes adoptées ne sont pas parvenues à protéger l'activité des journalistes. Au contraire, une magistrature politisée et aux ordres, ainsi qu'une instance de régulation manipulée par le pouvoir exécutif peuvent devenir des instruments de coercition remarquablement efficaces, en jouant sur les espaces de libre interprétation laissés par la loi.

Ainsi, alors que de nombreux pays ont officiellement dépénalisé les délits de presse, en supprimant les peines privatives de liberté, les médias peuvent tomber sous le coup d'amendes excessives et les journalistes se retrouver quand même en prison, en référence à des infractions qui relèvent du Code pénal.

L'association mondiale des journaux et des éditeurs de médias d'information (WAN-IFRA) et le World Editors Forum remarquaient, en 2007, que « *d'un pays à l'autre, la presse africaine est paralysée par un arsenal de mesures répressives, allant de l'emprisonnement et de la persécution des journalistes au fléau généralisé que sont les lois sur la diffamation et l'injure publiques qui sont utilisées, sans vergogne, par les gouvernements pour empêcher toute évaluation critique de leurs politiques et priver le public de toute information sur les délits qu'ils commettent.* » (41) S'y sont ajoutées, plus récemment, des réglementations et injonctions

(39) Il importe de noter la part croissante jouée, dans la confection des contenus médiatiques destinés aux tranches d'information, par les cellules de communication installées à la Présidence ou dans les différents ministères. En République centrafricaine ou au Tchad, certains journaux télévisés ne reposent presque que sur des productions directement réalisées par ces services de communication institutionnels.

(40) Lassané YAMÉOGO, *Interactions des médias publics avec les champs politique et socioéconomique au Burkina Faso : facteurs d'influence, identités et pratiques professionnelles*, Thèse de doctorat en Information et Communication, Université libre de Bruxelles, 2016.

(41) Déclaration de Table Mountain, 2007, disponible à l'adresse www.wan-ifra.org/microsites/declaration-of-table-mountain.

restrictives destinées à entraver le travail des médias et la circulation de l'information dans les pays où sévit le terrorisme (Cameroun, Tchad, RDC, Mali...). A l'occasion d'un sommet Afrique-France tenu à Bamako en 2017, RSF remarquait qu'« *un nombre grandissant d'Etats africains utilisent le prétexte de la lutte contre le terrorisme et l'insécurité pour porter atteinte aux libertés civiles de leurs populations, notamment la liberté d'information. Etats d'urgence assortis de mesures disproportionnées, lois antiterroristes appliquées aux journalistes, arrestations et condamnations pour 'sédition' ou 'atteinte à la sécurité' [...] Les moyens pour faire taire une presse jugée trop critique sont nombreux* ». Et ces mesures ne se limitent pas aux seuls médias et programmes d'information.

Contrôle des vecteurs alternatifs de circulation de l'information

Le contrôle des pouvoirs publics dépasse le cadre des seules productions journalistiques. Dans des pays où les artistes sont souvent politiquement engagés, la musique est devenue l'objet de censures diverses : nombreux sont les gouvernements qui ont décidé de l'interdiction du passage à l'antenne de certains morceaux jugés trop critiques vis-à-vis de leur mode de gouvernance (42). Ainsi, au Burundi, en octobre 2016, le Conseil national de la communication (CNC) a annoncé la suspension pour un mois d'un programme de la radio Isanganiro après la diffusion d'une chanson en kirundi intitulée « Droits de l'homme pour les journalistes », « *une chanson qui n'est pas conforme à l'éthique professionnelle et aux valeurs démocratiques et déontologiques* », selon le communiqué publié par le CNC. Ce morceau avait été diffusé dans une émission qui accordait la parole à la diaspora burundaise (43).

La circulation alternative de l'information et de l'opinion critique n'emprunte plus seulement la voie d'autres formats médiatiques : l'arrivée d'Internet, conjointement à celle de la téléphonie mobile et, depuis les récentes années, des *smartphones* à des prix accessibles (moins de 50 €) ont entraîné une pénétration phénoménale des réseaux sociaux sur le continent (44).

En RDC, au Gabon, au Tchad comme au Cameroun, des périodes de tension politique ont été marquées par un blocage de l'accès à Internet

(42) Rappelons qu'au Burkina Faso l'insurrection populaire de 2014 a été portée par une jeunesse fortement mobilisée par l'organisation « Balai citoyen » mise en place par un chanteur de rap, Smockey, et un animateur de radio rasta, Sams'K le Jah. Les chansons de Smockey, très engagées, étaient boycottées par certaines radios proches du régime de Blaise Compaoré.

(43) Fédération internationale des droits de l'homme, *Le Burundi au bord du gouffre. Retour sur deux années de terreur*, 2017, disponible à l'adresse www.fidh.org/IMG/pdf/burundi_rapportconjoint_juin2017_fr_final_vweb.pdf.

(44) Cédric KALONJI / Philippe COUVE ./ Julien LE BOT, *Citoyenneté numérique ; Ce que l'Afrique prépare*, CFI, Paris, 2016, disponible à l'adresse www.cfi.fr/fr/actualites/citoyennete-numerique-ce-que-lafrique-prepare.

et donc aux réseaux (WhatsApp et Facebook (45) en particulier) qui permettent la circulation d'une information ou d'opinions alternatives. Durant la crise dans les zones anglophones du Cameroun – dont les populations se sentent marginalisées par la majorité francophone qui gouverne le pays –, les autorités publiques ne se sont pas contentées de menacer et suspendre certains journalistes ; elles ont également bloqué l'accès à Internet dans la région où se déroulaient les manifestations.

Ces quatre stratégies de contrôle et de répression ne sont pas présentes au même degré et ne pèsent pas de la même manière sur le pluralisme médiatique dans toute l'Afrique francophone. Cependant, ces tendances sont observables partout, même dans les pays (Sénégal, Burkina Faso, Bénin) considérés comme les plus démocratiques. Ailleurs, les restaurations autoritaires ou la consolidation de régimes semi-autoritaires ont conduit au renforcement de ces mécanismes : les journalistes africains ne peuvent guère s'en protéger que par l'autocensure ou, dans des cas extrêmes (Rwanda, Burundi), par l'exil.

Les partenaires habituels de coopération, impliqués dans la promotion d'un modèle démocratique au cours des années 1990, se montrent aujourd'hui bien tièdes face à ces évolutions. Les pays occidentaux, leurs administrations et leurs ONG sont devenus moins regardants sur les questions de droits et libertés depuis que les enjeux sécuritaires et migratoires, ainsi qu'une économie mondialisée perturbent des rapports établis depuis la période coloniale, également depuis que la Chine est devenue, en 2009, le premier partenaire économique du continent africain. La Chine développe d'ailleurs ses propres interventions à destination des médias d'Afrique, appuyant essentiellement les médias gouvernementaux et promouvant un modèle de journalisme « positif » axé sur la valorisation des réalisations des autorités publiques. Cette stratégie et ce discours ont déjà séduit non seulement un certain nombre de dirigeants, mais aussi quelques patrons de médias privés qui voient dans les partenariats avec la Chine un atout pour la survie de leur entreprise dans un contexte économique qui reste défavorable.

STRATÉGIES DE SURVIE EN CONTEXTE ECONOMIQUE HOSTILE : LE RÈGNE DE L'INFORMEL

L'enjeu de la consolidation financière d'entreprises médiatiques africaines indépendantes demeure aujourd'hui problématique : non seulement les phénomènes qui perturbent les marchés médiatiques au Nord se produisent également au Sud (concurrence de l'information en ligne, diffusion gratuite

(45) En partenariat avec les sociétés de téléphonie mobile, Facebook offre un accès gratuit à ses principaux services dans certains pays émergents. Depuis leur téléphone bas de gamme – juste capable d'émettre et recevoir des SMS –, les utilisateurs peuvent accéder gratuitement aux fonctionnalités du réseau sans même devoir posséder une adresse de messagerie. Cf. Cédric Kalonji *et al.*, *op. cit.*

des contenus médiatiques par les géants du Net...), mais ils surviennent dans des pays où les entreprises n'étaient pas encore consolidées.

Les médias africains ne sont pas seulement confrontés au faible pouvoir d'achat des consommateurs, aux charges élevées de production, à l'étroitesse du marché publicitaire et à sa politisation, mais aussi à une concurrence féroce liée au fait que, dans la plupart des grandes villes, les entreprises de presse ont connu une multiplication exponentielle. Le Bénin, par exemple, compte plus de 80 quotidiens pour 11 millions d'habitants et l'énorme majorité de ces titres ne quitte pas la capitale, Cotonou, où vit un million de personnes. La démultiplication des supports s'explique souvent par des querelles internes à certaines rédactions qui ont amené une partie des journalistes à vouloir créer leur propre titre ; et ces querelles sont moins souvent idéologiques ou éditoriales que financières. En effet, depuis 25 ans, si certains entrepreneurs de presse africains sont devenus riches, les journalistes sont, en général, restés pauvres.

Les transitions politiques africaines se sont accompagnées de transitions économiques vers une économie de marché, mais le secteur médiatique demeure marqué par le poids de l'activité dite « informelle », c'est-à-dire qui échappe à tout contrôle et à toute comptabilité par l'Etat (46). Economie seconde, souterraine, parallèle, non officielle, l'économie informelle représente jusqu'à 80% de l'activité économique des pays africains (47). Pour les entreprises du secteur des médias, cela signifie une situation où coexistent flou statutaire (nombre d'entreprises n'ont pas d'existence légale), irrégularités fiscales (revenus et personnels non déclarés) et négociations souterraines avec les services de douanes et les annonceurs.

Cela engendre deux conséquences majeures : d'une part, ces médias ne peuvent que difficilement accéder au crédit bancaire ; d'autre part, la fragilité et l'opacité financières conduisent à des pratiques qui relèvent de la corruption, du haut au bas de l'échelle. Au niveau individuel, les journalistes négocient, avec des acteurs divers (ONG, personnalités politiques, entités administratives, organisations internationales...), des rémunérations contre la production de certains contenus présentant favorablement leur action. Ces pratiques quotidiennes sont désignées par un terme spécifique dans chaque pays : « coupage » en RDC, « camorra » au Congo Brazzaville, « gombo » au Burkina Faso, « giti » au Rwanda,

(46) Il importe de noter ici la différence avec la structuration entrepreneuriale des médias anglophones : au Kenya, au Nigeria ou au Ghana (sans mentionner l'Afrique du Sud), le marché est nettement plus structuré. Au Kenya, par exemple, le Nation Media Group, qui domine le secteur des médias en Afrique de l'Est et dont l'actionnaire principal est l'Aga Khan, est coté à la bourse de Nairobi, de Kampala et de Kigali (revenus 2017 : 92 millions €).

(47) Selon les instances financières internationales (Fonds monétaire international, FMI, et Banque mondiale), le secteur informel est d'autant plus développé que le produit intérieur brut (PIB) est faible. Pendant deux décennies, le FMI a sommé les Etats africains de procéder à la formalisation de certains secteurs de l'économie – l'enjeu à la clef étant la bancarisation des populations –, sans succès. Le Rwanda fait toutefois exception à la règle, puisqu'il est parvenu à encourager la transformation de petites entreprises informelles familiales en petites et moyennes entreprises (PME) formelles.

« nem nem » en Guinée... Souvent, nous l'avons signalé, les journalistes cumulent également leur fonction avec celle de communicateur – ou, plus discrètement, de « conseiller en communication » –, au service d'une institution, d'un parti politique, d'une organisation de la société civile. En haut de l'échelle, certains patrons de médias s'adonnent à ce qu'Emmanuel Adjovi appelle « *la grande corruption* », qui consiste à « *se faire payer grassement par des hommes politiques ou hommes d'affaires, soit pour améliorer leur image, soit pour attaquer des adversaires* » (48). Les périodes électorales s'avèrent, dans ce contexte, particulièrement juteuses et donnent lieu à des revirements de ligne éditoriale qui ne surprennent que ceux qui sous-estiment le degré d'intrication entre champs politique et médiatique. Comme Thomas Atenga l'a montré au sujet du Cameroun, le média n'est plus alors « *un simple organe d'information, mais une ressource transactionnelle et de positionnement, pas seulement vis-à-vis du public, mais surtout vis-à-vis du système dominant. Il s'agit de gagner les faveurs des puissants* » (49).

Norbert Zongo avait pressenti cette évolution, lui qui déplorait, dès 1995 : « *nous sommes nombreux à vitupérer contre les détourneurs de deniers publics. Nous sommes légion à fermer nos narines au passage des tenants du pouvoir et à hurler que le régime est pourri, corrompu, voleur, népotiste. Mais, au fond de l'enveloppe, en grattant le vernis, nous nous découvrons rasant les murs des couloirs, hantant les bureaux de ces pourris et de ces corrompus pour solliciter un bon d'essence ou un billet de banque.* » (50)

MUTATIONS DANS LE CHAMP PROFESSIONNEL : LA RÉVOLUTION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Agissant dans un système médiatique « libéral autoritaire », inscrit dans une économie informelle, les journalistes d'Afrique francophone se trouvent également confrontés à des défis professionnels et identitaires.

D'abord, ils font face à une perte importante de leur crédibilité auprès des publics. Les enquêtes de l'Afrobaromètre, portant sur onze pays d'Afrique francophone (51), montrent que la confiance en la capacité de la presse à révéler les erreurs du gouvernement décline. En 2011, ils étaient 27,1% à trouver la presse pas du tout ou pas très efficace dans ce rôle de dénonciation, pour 59,5% qui la trouvaient assez ou très efficace. En 2014, 38,2% déploraient son inefficacité, contre 53,1% l'estimant efficace. En 2011, ils étaient également 46,9% à penser que les médias n'abusaient

(48) Emmanuel V. ADJOVI, « Liberté de la presse et 'affairisme' médiatique au Bénin », *Politique africaine* n°92, 2003, p. 158.

(49) Thomas ATENGA, « Cameroon's private daily press: in search of a viable economic model », *Ecquid Novi. African Journalism Studies*, vol. XXXIII, n°3, 2012, p. 24.

(50) *L'Indépendant*, n°112, 26 sept. 1995.

(51) Bénin, Burkina Faso, Burundi (exclus de l'enquête depuis 2014), Cameroun, Côte-d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Niger, Sénégal et Togo. Cf. le site Internet www.afrobarometer.org/fr.

que jamais ou rarement de la liberté d'expression pour publier ou donner de fausses informations, pour 37,6% convaincus que cela arrivait souvent ou toujours. Cette proportion avait grimpé à 44,1% trois ans plus tard. Enfin, alors qu'en 2014, ils étaient 47,9% à être d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que les médias devaient être libres de publier toute idée ou opinion sans contrôle du gouvernement, ils n'étaient plus que 44,4% en 2016. A l'inverse, la proportion de ceux estimant que l'Etat devrait pouvoir interdire aux médias de publier tout ce qui pourrait nuire à la société était importante et en croissance (passant de 50,3% à 52,6%).

Or, comme le répétait inlassablement Zongo, le journaliste n'est rien sans la confiance du public : « *La presse, sous tous les cieux, ne tire sa force que de cette opinion publique. C'est elle qui la supporte quand elle se heurte à la force politique. C'est elle qui oblige les journalistes à se surpasser dans l'exercice de leur métier.* » (52)

Outre cette perte de crédit des journalistes, l'irruption d'Internet et la percée des réseaux sociaux ont entraîné le déplacement du débat critique – voire des pratiques d'investigation – vers les réseaux sociaux, où s'entremêlent voix journalistiques et voix profanes – dont celles émanant d'une diaspora souvent d'autant plus vindicative que les espaces de liberté d'expression sont confisqués à l'intérieur du pays d'origine. Là où les voix indépendantes sont malmenées, où les journalistes suscitent la méfiance, les populations se tournent désormais vers WhatsApp, Facebook ou Twitter pour s'informer, avec un risque accru d'être confrontés à la propagande et aux manipulations (53).

Technologies numériques et réseaux sociaux permettent aussi de faire circuler des opinions et informations depuis des zones enclavées (54) ou de contrer l'information officielle véhiculée par les médias d'Etat. « *Devenus producteurs, commentateurs et diffuseurs de contenus (données, messages, commentaires, photos, vidéos), les citoyens disposent de capacités inédites pour s'exprimer, se faire entendre et aussi pour s'organiser à moindre coût.* » (55) Ils peuvent également devenir des contre-pouvoirs du contre-pouvoir, s'opposant au journalisme officiel ou « missionné » trop fréquent dans les médias traditionnels. Ces nouvelles voix potentiellement divergentes indisposent les pouvoirs publics à tel point que RSF répertorie désormais également les « journalistes citoyens emprisonnés ou tués » (56).

(52) *L'Indépendant*, n°3, 17 août 1993.

(53) Thierry VIRCOULON, *L'Arme de la communication dans la crise burundaise*, Notes de l'IFRI. Paris, 2018, disponible sur le site Internet www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/larme-de-communication-crise-burundaise.

(54) Par exemple, le projet ACLED (Armed Conflict Location & Event Data Project) vise à collecter et cartographier les données relatives aux violences produites contre les civils sur tous les continents, dont l'Afrique. Ces données, communiquées par des individus et partenaires de la société civile dans différents pays en conflit ou connaissant des crises, sont ensuite centralisées et mises en ligne à disposition des chercheurs.

(55) Cédric KALONJI *et al.*, *op. cit.*

(56) Cette catégorie ne comptait, en 2018, sur 163 cas répertoriés, qu'un seul journaliste citoyen africain francophone, le Mauritanien Mohamed Cheikh Ould Mohamed Mkhaitir.

Enfin, derrière ce succès des réseaux sociaux se profile également un changement générationnel, dans un continent où la moitié de la population a moins de 18 ans (57). Les journalistes africains actuels n'ont souvent pas connu la période qui a précédé 1990. Ils ont été socialisés à la profession dans un contexte déjà libéralisé. Ils sont à la fois plus pragmatiques que leurs prédécesseurs – qui ont porté la revendication de l'élargissement de la liberté d'expression parfois à leurs risques et périls – et plus ancrés dans la communication, ce qui contribue à leur difficulté à démarquer leur production de la profusion communicationnelle (en ligne ou hors ligne). Dès lors, ils assistent et participent à une recomposition du paysage informationnel où nombre de médias traditionnels sont avant tout des supports de communication et de divertissement, alors que les publics désireux de s'informer se tournent vers les réseaux sociaux, voire vers les médias internationaux (58). Leurs illustres prédécesseurs ayant disparu (décédés ou ayant quitté la profession) ou s'étant transformés en patrons rentabilisant leur notoriété, mais peu soucieux de l'évolution de leur entreprise et du professionnalisme de leurs employés, les jeunes journalistes sont en manque de modèles et parfois nostalgiques d'un passé révolu. Ils se disent peu convaincus qu'une démarche rigoureuse et indépendante puisse contribuer à la rentabilité économique d'un média d'information. Les plus persévérants se changent en bloggeurs retrouvant, grâce au Net, un espace pour exprimer leurs convictions ou leur activisme.

OÙ SONT LES HÉRITIERS DE NORBERT ZONGO ?

Dans ce paysage médiatique d'Afrique francophone, près de trois décennies après sa libéralisation et vingt ans après l'assassinat du journaliste burkinabé, où sont les héritiers de Zongo ? Pas dans son journal, disparu en 2015, après être passé de mains en mains, géré par la famille du défunt et animé par quelques jeunes qui n'avaient ni le carnet d'adresse, ni la capacité d'analyse, ni la plume acérée du fondateur de *L'Indépendant*.

Une petite partie de ces héritiers est toujours active dans la presse écrite ou audiovisuelle privée, mais ils sont souvent malmenés par les pouvoirs en place et ostracisés par leurs confrères qui ont opté pour d'autres types de pratique et ne leur manifestent guère de solidarité. Une autre partie s'est déportée vers les *blogs* et les réseaux sociaux, alliant souvent journalisme et militantisme. D'autres encore sont correspondants

(57) UNICEF, *Afrique. Génération 2030*, 2014, disponible à l'adresse www.unicef.org/french/publications/index_74751.html.

(58) Dans les pays les plus hostiles au pluralisme, l'information alternative transite également toujours par les radios internationales, qui peuvent aussi faire l'objet de pressions, voire de sanctions.

de radios internationales (59), cités en référence comme des modèles de professionnalisme, jouissant du confort d'un bon salaire et d'une relative protection. D'autres sont exilés et tentent, depuis l'extérieur, de maintenir une diversité de regards et de voix. D'autres enfin sont derrière les barreaux, où ils côtoient les activistes de la société civile, grands usagers des réseaux sociaux.

Comme cet article l'a montré, la pratique d'un journalisme rigoureux et indépendant se heurte à de multiples obstacles politiques, économiques et identitaires, favorisant l'autocensure ou le journalisme de communication. La globalisation et les évolutions technologiques ouvrent de nouvelles perspectives, mais charrient aussi des menaces pour les journalistes soucieux de fournir au public une information vérifiée et équilibrée.

En définitive, la masse la plus importante des héritiers de Norbert Zongo ne se situe probablement pas dans les médias, mais s'est manifestée en descendant dans la rue lors de l'insurrection populaire d'octobre 2014 qui a mis un terme aux 27 années de pouvoir du président Blaise Compaoré. Ce sont ces citoyens désormais habitués au pluralisme et devenus plus critiques, à tel point qu'ils expriment leur insatisfaction croissante face aux faiblesses des médias locaux. Les sondages montrent d'ailleurs que les citoyens sont attachés à la liberté des médias et d'expression, même s'ils n'ont plus confiance dans les professionnels qui sont censés incarner et défendre leur droit d'accéder à l'information.

Les journalistes d'Afrique francophone sont à la croisée des chemins : s'il ne faut pas vivre dans le souvenir de ceux qui ont lutté pour imposer des valeurs et l'ont parfois payé de leur vie, l'heure est venue de se demander comment construire des stratégies pour préserver et renforcer ces valeurs à l'avenir, dans un contexte mouvant où la démocratie et la liberté d'expression n'ont pas le vent en poupe. La question vaut d'ailleurs autant pour les journalistes ou pour les « influenceurs » en ligne qui défendent la démocratie que pour les partenaires occidentaux des médias africains et pour les citoyens eux-mêmes.

(59) Alors que nous finalisons cet article, RFI vient de diffuser les « Congo files », résultats de deux années d'investigations menées par un consortium incluant *Le Monde*, *Foreign Policy*, *Süddeutsche Zeitung* et la télévision suédoise SVT. Ayant accédé, grâce à une fuite, à des milliers de pages confidentielles de l'ONU relatives à l'assassinat, en RDC, de deux experts mandatés par le Conseil de sécurité, le consortium révèle comment certains acteurs du système onusien ont préféré négliger l'enquête – qui conduisait à pointer une responsabilité de l'Etat congolais – afin de préserver de bonnes relations avec la RDC.